

DELIBERATION D'ASSEMBLEE GENERALE DE LA CCIT AIN : 26 SEPTEMBRE 2022

Objet : DEMANDE DE SOUTIEN FINANCIER DE LA JCE POUR LE CONGRES 2022

Membres élus présents : MM. BERTOLOTTI - BORTOT – DELPERIE – MME DOITRAND - MM. DUCLOS-COLAS – DUMAS - FONTENAT – FRATTA – MME GAIDDON - GALLET - JOUSSEAU - LUGAND – MME MARVIE – MAULET – MM. MONNET – PRADEL - MME PREVALET – MM. TOURNIER – TOURNIER-BILLON - VERNE – VIALLO
Membres associés présents : MM. DAVID – DE LOYNES D'ESTREES – MULLER - PIDOU - PIERROT

Intervention de Frédéric Bortot, Secrétaire

La Jeune Chambre Economique de Bourg-en-Bresse a obtenu l'organisation du Congrès Régional 2022 des Jeunes Chambres Economiques d'Auvergne-Rhône-Alpes. Cet événement se déroulera du 19 au 20 novembre 2022 dans les locaux de l'EGC à Bourg-en-Bresse.

Le programme de ce Congrès sera articulé autour de l'assemblée générale électorale du prochain président régional, ainsi que des formations, des ateliers et des visites d'entreprises du territoire. Un marché de producteurs en partenariat avec l'association *Picorez dans l'Ain* est prévu afin de valoriser la gastronomie locale.

Ce sera également l'occasion de fêter les 60 ans de la Jeune Chambre Economique de Bourg-en-Bresse qui compte aujourd'hui 15 membres actifs.

Les invités au congrès sont les membres des JCE de la région, des administrateurs nationaux de la JCEF, ainsi que des partenaires, élus et anciens membres de la JCE de Bourg-en-Bresse. Ils estiment être en capacité de mobiliser une centaine de participants sur la journée et entre 150 et 200 participants pour la soirée de gala qui devrait se dérouler au Bistrot du Boucher. Le Budget global prévisionnel de la manifestation est de 22 620 €. Une participation financière sera demandée aux membres.

Toutefois, dans le but de réduire au maximum cette participation, la Jeune Chambre Economique de Bourg-en-Bresse sollicite la CCI de l'Ain, par courrier en date du 2 août 2022, pour une aide financière à hauteur de 2000 €.

Pour mémoire, la CCI de l'Ain avait apporté son soutien à la JCE de Bourg-en-Bresse pour l'organisation du "Congrès Régional de la Fédération des JCE 2018" par le relais de ce congrès via ses outils de communication et la prise en charge de la location de salles pour un coût de ces dépenses s'élevant à un total de l'ordre de 1000€.

Le Bureau propose d'apporter son soutien financier d'un montant de 1000 € à la Jeune Chambre économique de Bourg-en-Bresse pour l'organisation du congrès régional 2022 autour de la valorisation des produits et des entreprises du territoire.

Il vous est donc demandé de bien vouloir délibérer favorablement à cette demande pour soutenir financièrement la Jeune Chambre Economique de Bourg-en-Bresse à hauteur de 1000€ pour l'organisation du congrès régional 2022 autour de la valorisation des produits et des entreprises du territoire.

L'Assemblée, vu l'exposé de Frédéric Bortot, Secrétaire, délibère favorablement à cette demande pour soutenir financièrement la Jeune Chambre Economique de Bourg-en-Bresse pour l'organisation du Congrès Régional JCE 2022 à hauteur de 1000€.

PF	FB
	

DELIBERATION D'ASSEMBLEE GENERALE DE LA CCIT AIN : 26 SEPTEMBRE 2022

Objet : DEMANDE DE SOUTIEN FINANCIER DE LA JCE POUR LE CONGRES 2022

La présente délibération a été prise dans les conditions suivantes :

- Nombre de Membres Élus 36
- Nombre de Membres en exercice 34
- Nombre de Membres présents 21
- Nombre de voix pour 21
- Nombre de voix contre 0
- Nombre d'abstentions 0

Pour Extrait Certifié Conforme,

Frédéric BORTOT
Secrétaire



Patrice FONTENAT
Président

